



District de la Sarthe de Football

Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire

Procès-Verbal du samedi 22 Octobre 2016

Salle Jean Carmet - Allonnes

Présence de :

- Mr Gilles LEPROUST – Maire d'Allonnes
- Mr François GALPIN – Conseiller Départemental de la Sarthe
- Mr Philippe GAZAGNES – Directeur de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- Mr Gérard LOISON – Président délégué de la Ligue des Pays de la Loire

Sous la responsabilité de la commission des élections :

Animateur : Didier JAVELLE

Membres : Marie-Madeleine Guillochon, Patrick Fouchet, René Vaché, Dominique Mongault.

Clubs : Présents 767 voix sur 1068 au total du District soit 71.8% => le quorum est atteint.

Présents et votants : A.C. AIGNE, J.S. ALLONNES, F.C. ANCINNES, U.S. ARNAGE PONTLIEUE, U. C. AUVERS LE HAMON / POILLE SUR VEGRE, S.C. BALLONNAIS, BEAUMONT S.A., U.S. BOESSE LE SEC, LA PATRIOTE BONNETABLE, U.S. BOULOIRE, AM.S. BRETTE LES PINS, PATRIOTE BRULONNAISE, A.S. CERANS FOULLETOURTE, U.S. CHALLOISE, ESP.S. CHAMPFLEUR, C.S. CHANGE, C. OM. CASTELORIE, A.S. CHAUFOUR NOTRE DAME, A. F. CHEMIRE LE GAUDIN, ESP.S. CHERRE, U.S. CONLIE, E.S. CONNERRE, E.S. COUDRECIEUX, J.S. COULAINES, U.S. COULANS S/ GEE, U.S. COURDEMANCHE, GR.SP. INTERCOMMUNAL DU SAOSNOIS, U.S. CROSMIEROISE, A.S. CURES, DEGRE F.C., EL.S. DISSAYEN, AM.S. DISSEENNE, DOLLON OM.S., AM.S.CAMP DE CESAR DOMFRONT, ECOMMOY F.C., A.S. ETIVAL LES LE MANS, FILLE SPORT, FOOT LOISIRS DE FILLE SUR SARTHE, A.S. FYE, U.S. GUECELARD, F.C. JOUE L'ABBE - LA GUIERCHE, A.S. JUIGNE S/ SARTHE, F.C. LA BAZOGE, S.L. LA CHAPELLE DU BOIS, AM.S. LA CHAPELLE ST AUBIN, U.S. LA CHAPELLE ST REMY, VELO S. FERTOIS, R.C. FLECHOIS, AM.S. DU CHEDOUET, A.S. LA MILESSÉ, U.S. RLE LA QUINTE, LA SUZE F.C., CERC.O. LAIGNE ST-GERVAIS, S.S. BAILLEUL SP., U.S. BREILLOISE, U.S. LUARTEISE, J.S. LUDOISE, ST.O. DU MAINE, GAZELEC S. DU MANS, C.S. DES CHEMINOTS DU MANS, ASPTT LE MANS, C.S. SABLONS GAZONFIER, A.S. LE MANS VILLARET, E.S. MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE, R.C. DU MANS, LE MANS FOOTBALL CLUB, U.S. DES GLONNIERES, UNION LE MANS SUD, L'INTERNATIONALE DU MANS, A.S. CTE INTER ETS MUTUELLES DU MANS, A. L. C. HOPITAL, SUBWAY SOCCER, A.S. SUPER U, F.C.S. DU MANS, KUSTO'FOOT, LE MANS FUTSAL, LOMBRON SP., J.SP. LOUAILLES, C.A. LOUE, S.C. LUCEAU, U.S. VILLAINES-MALICORNE, S.A. MAMERTINS, U.S. MANSIGNE, S.C. MAROLLAIS, A.S. MEZERAY, ENT.S. MONCEENNE, ESP.S. MONTFORT LE GESNOIS.F.C. MOULINOIS, A.S. MULSANNE – TELOCHE, U.S. NEUFCHATELLOISE, A.S. NEUVILLE S/SARTHE, SP.C. NOGENT LE BERNARD, STE S. NOYEN S/ SARTHE, U.S. OISSEAU LE PETIT, U.S. OIZE, LA FRANCAISE DE PONTVALLAIN, A.S. REQUEIL, U.S. ROEZE, C.O. ROUEZIEN, ET. DE LA GERMINIERE, AV.S. RUAUDIN, SABLE S/ SARTHE F.C., AM.S. SARGEENNE, U.S. SAVIGNE L'EVEQUE, F.C. PAYS DE SILLE, C.S. SILLE LE PHILIPPE, J.S. SOLESMIENNE, F.C. SOULIGNEEN, U.S. NAUTIQUE SPAY, AERO S.C. ST COSME EN VAIRAIS, F.C. SAINT GEORGES – PRUILLE, J.S. ARCEENNE, U.S. GERVAISIENNE, U.S. ST OUEN ST BIEZ, A.S. ST PATERNE, C.O. ST SATURNIN ARCHE, ST VINCENT SP., A.S.E. STE OSMANE, TELOCHE F.C., U.S. TENNIE ST SYMPHORIEN, A.S. THORIGNE S/ DUE, TRANGE F.C., S.C. TUFFE, OLYMPIQUE VALLONNAIS, U.S. VIBRAYSIENNE, U.S. VION, J.S. VOLNAYSIENNE, ESP.S. YVRE L'EVEQUE, U.S. YVRE LE POLIN.

Présents mais non votants (car pas de présentation de licence ou retard) : U.S. DES ALPES MANCELLES FOOTBALL, U.S. ST MARS LA BRIERE, F.C. ST CORNEILLE, U.S. LUCEENNE, U.S. LA CHAPELLE D'ALIGNÉ, F.C. GESNES LE GANDELIN, A.S. ST MARS DE LOCQUENAY.

👉 **Soit 137 clubs présents (130 votants représentant 767 voix)**

Absents :

J.S. PARIGNE L'EVEQUE, ANILLE BRAYE FOOTBALL, U.S. BAZOUGES CRE S/ LOIR, F.C. VAL DU LOIR, LA VIGILANTE DE MAYET, US PRECIGNE, A.S. ST PAVACE, F. CHAMPAGNE SPORT, U.S. CHANTENAY VILLEDIEU, A.S. CLERMONT CREANS, C.OMN. CORMES, F.C. LOUPLANDE, F.C. MARIGNE LAILLE, C.S. PARCEEN, A.S. ST JEAN D'ASSE, STE JAMME SP., U.S. AUBIGNE RACAN, A.S. LAMNAY, F.C. LUCHOIS, E.S. ST GEORGES LE GAULTIER, A.S. MONTMIRAIL MELLERAY, AM.S. PARENNE, U.S. ST DENIS D'ORQUES, A.S. CHAHAINES MARCON, F.C. COULONGE, C.S.FOY.RUR. CRISSE, A.F.C. DANGEULOISE ESPOIRS, AFRICA SPORT DU MANS, AM.S. VAAS, F.C. PREVAL, ET.S. ST LONGIS, U.S. THOREE LES PINS, A. S. DE LAVARE., AM. DES SAPEURS-POMPIERS CUM, U.S. SETRAM, ESPRIT BRETTOIS, F.C. SAPEURS POMPIERS LUCE-TELOCHE, A.S. DE LA POLICE DU MANS, C.S.F. CARREFOUR, DOBRAZIL, M-TI BIEN CA F.C., SAINT MARS D'OUTILLE FUTSAL, SEB FOOT, A.S. COULAINES AMBULANCES DE FUTSAL, A.S.C. DES AGENTS COMMUNAUX, AMITIE S. CARROSSERIE DESBORDES.

👉 **Soit 45 clubs absents (représentants 301 voix)**

1 – Accueil

Ouverture de l'Assemblée Générale à 9h15.

Introduction : Christian FOUQUET remercie tous les participants pour leur présence, la mairie d'Allonnes pour la mise à disposition de la salle.

Présentation de l'ordre du jour.

2 – Intervention des invités

- Mr Gilles LEPROUST – Maire d’Allonnes
- Mr Gérard LOISON – Président délégué de la Ligue des Pays de la Loire
- Mr François GALPIN – Conseiller Départemental de la Sarthe
- Mr Philippe GAZAGNES – Directeur de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale

3 – Désignation des scrutateurs pour l’AG Elective

Mme Nadine BERNARD – MM Joël COCHELIN – Lionel BLONDEAU – Dominique DROUIN – CISSE – Serge BOUCHER

4 – Assemblée Générale Extraordinaire

1. Ouverture de l’AG Extraordinaire
2. **Vote des nouveaux statuts du District**
 - a. Présentation par le Président des modifications des statuts du District.
 - b. Il est proposé à l’assemblée de voter à main levée, personne ne s’y oppose.
 - c. Vote contre : 0 ; abstention : 0 => Les nouveaux statuts sont validés à l’unanimité.
3. Fermeture de l’AG Extraordinaire

5 – Assemblée Générale Ordinaire

1. Ouverture de l’AG Ordinaire
2. **Vote des délégués représentants les clubs de district à l’AG de la LFPL**

- a. Présentation des 4 délégués
 - D1 : M. Xavier Jamois (président de l’OM.S. DOLLON)
 - D2 : M. Alain Mézerette (président de l’E.S. YVRE L’EVEQUE)
 - D3 : M. Jean Claude Bouttier (président du G.S.I.S. COURGAINS)
 - D4 : Mme Isabelle Degoulet (présidente de l’A.F. CHEMIRE LE GAUDIN)

- b. Il est proposé à l’assemblée de voter à main levée, personne ne s’y oppose.
- c. Vote contre : 0 ; abstention : 0 => Les délégués sont élus à l’unanimité.

Un candidat suppléant est venu se manifester à l’issue de l’AG : il s’agit de M. DEGAUGUE Abel de l’AS FYE.

3. Assemblée Elective

Seuls les représentants de clubs munis de leur licence ont voté. Certain représentants se sont vu interdit de vote par manque de licence.

Aucune irrégularité constatée.

- a. Présentation des candidats à l’élection du Comité Directeur : 19 membres (15 au titre des clubs, 4 au titre des familles)
- b. Vote des clubs
- c. Dépouillement

4. Pendant le dépouillement des votes, Approbation des comptes 2015/2016

- a. Intervention du Trésorier Monsieur Jacques Cerbelle
- b. Intervention de M. Luc Rolland, ComptaFrance
- c. Validation des comptes => Vote à main levée => Approuvés à l’unanimité
- d. Validation du report à nouveau d’un montant de 1906,76€ => validé à l’unanimité
- e. Présentation par le Trésorier des comptes sur la mandature 2012-2016

5. Résultats des votes à l’élection du Comité Directeur

Sont élus au Comité directeur pour une durée de 4 ans (2016/2020) :

a. Collège « Représentant les clubs »

- CARREAU Stéphanie, club du FC ECOMMOY 618 voix
- BERICH Pierre, club du FC ECOMMOY 606 voix
- CERBELLE Jacques, club du CA LOUE 618 voix

- CERDAN Grégory, club de LE MANS FC..... 600 voix
- CHESNEAU Gérard, club des JS COULAINES..... 593 voix
- DAVY Frédéric, club de l'USN SPAY..... 611 voix
- EBONGUE MONGUI James, club de LE MANS UNION SUD 607 voix
- FOREST Régis, membre individuel 581 voix
- LEDOS Dominique, club de l'US SAVIGNE L'EVEQUE 601 voix
- MASSON Jacky, club du CO CHATEAU DU LOIR 570 voix
- NEGRIER Gérard, club du CO ST SATURNIN 609 voix
- PLOUSE Franck, club du BEAUMONT SA..... 595 voix
- POULAIN Raymond, membre individuel..... 607 voix
- ROUSSEAU Jean Bernard, club des JS COULAINES..... 585 voix
- SEPCHAT Gilles, club du SA MAMERS 610 voix

b. Collège « Représentant les Educateurs »

- GUEDET Bernard, club de LE MANS FC..... 579 voix

c. Collège « Représentant les médecins »

- JEANNESSON Pascal, membre individuel 607 voix

d. Collège « Représentante des licenciées féminines »

- DROUIN Nathalie, club du VS FERTOIS 607 voix

e. Collège « Représentant les arbitres »

- MARANDEAU Stéphane, club du CO CHATEAU DU LOIR..... 600 voix

**La majorité absolue étant de 384 voix, tous les candidats sont élus au premier tour.
Aucune irrégularité n'étant observée, la Commission des Elections valide le vote.**

6. Election du Président du District

Retrait et réunion du comité directeur nouvellement élu.

- Proposition d'un candidat à la présidence du District de la Sarthe de Football

- **Le comité directeur propose Franck PLOUSE à la présidence du district**

Il est proposé à l'assemblée de voter à main levée, personne ne s'y oppose.

Vote contre : 0

Abstention : 2

Franck PLOUSE est élu

Aucune irrégularité n'étant observée, la Commission des Elections valide le vote.

7. Remerciements

Franck Plouse nouveau président, prend la parole pour remercier les clubs de leur confiance.

Christian Fouquet, ancien président du district remercie les clubs pour leur soutien durant ces 2 mandatures, et félicite le nouveau comité directeur et son président.

8. Clôture de l'Assemblée par le nouveau président

Séance levée à 11h15

**L'animateur de la Commission des Elections
Didier JAVELLE**

**Le Président du district
Franck PLOUSE**





**Assemblées Générales
Extraordinaire et Elective**

District de la Sarthe de Football

Samedi 22 Octobre 2016



Ouverture par le Président



Monsieur Christian Fouquet
Président du District de la Sarthe



Ordre du jour

- Intervention des invités
- Désignation des orateurs
- Ouverture de l'AG Extraordinaire
 - Vote des résolutions du district
 - Fermeture de l'AG Extraordinaire
- Ouverture de l'AG Ordinaire
 - Vote des délégués
- AG Électorale
 - Présentation des candidats à l'élection du Comité Directeur
 - Vote du Comité Directeur
- Approbation des comptes 2015/2016
- Recours AG Électorale
 - Résultats des votes
 - Réunion du comité directeur élu
 - Election du Président du District
 - Approbation des comptes 2016/2017
- Remerciements
- Clôture de l'AG par le Président élu

Intervention des invités



Monsieur Gérard LOISON
Président délégué
de la Ligue des Pays de la Loire



Monsieur Gilles LEPROUST
Maire d'Allonnes



Monsieur Gérard GALPIN
Conseil Départemental de la Sarthe



Monsieur Philippe Gazagnes
Directeur départemental de la Cohésion Sociale



Désignations des scrutateurs



Ouverture
de l'Assemblée Extraordinaire



Assemblée Extraordinaire
Vote des nouveaux statuts du district



Art. 12-1 : Composition

- ▶ L'Assemblée Générale est composée des représentants des Clubs.
- ▶ Participent également à l'Assemblée Générale avec voix consultative les Membres Individuels et les Membres d'Honneur.

Art. 12-2 : Nombre de voix

- ▶ Chaque Club dispose d'un nombre de voix déterminé suivant le nombre de licenciés au sein de ce Club au terme de la saison précédente.

- ▶ Le nombre de voix attribué aux Clubs est le suivant :

- 1 à 20 licenciés : 1 voix
- 21 à 40 licenciés : 2 voix
- 41 à 70 licenciés : 4 voix
- 71 à 100 licenciés : 3 voix
- 101 à 150 licenciés : 5 voix
- 151 à 200 licenciés : 7 voix
- 201 à 250 licenciés : 8 voix
- 251 à 300 licenciés : 9 voix
- + De 300 licenciés : 10 voix

Art. 12-5-4 : Votes

- ▶ Les décisions sont prises à la majorité des suffrages valablement exprimés, soit à main levée, soit au vote à bulletin secret. Les votes nuls et les votes blancs ne sont pas comptabilisés dans les suffrages exprimés.
- ▶ Le vote sur les personnes se fait à bulletin secret de même que tout vote pour lequel le vote à bulletin secret est demandé par au moins un représentant de Club.
- ▶ Le vote électronique, garantissant la sécurité et l'anonymat des votes, est admis pour tous les votes, notamment ceux à bulletin secret.
- ▶ Les modalités de convocation, de quorum et de vote applicables pour l'élection du Comité de Direction, pour les modifications des Statuts du District ou pour la dissolution du District sont précisées à l'article 13 et au Titre V des présents Statuts.

Art. 12-5-6 : Dispositions spécifiques à l'élection de la délégation des représentants des Clubs de District à l'assemblée générale de la Ligue

- ▶ Pour les besoins du présent article :
 - les « Clubs de District » sont les clubs ne répondant pas à la définition de « club de Ligue ». [Définition figurant dans les statuts de la Ligue.]
 - les « Clubs de Ligue » sont les clubs dont l'une au moins des équipes est engagée pour la saison en cours dans un championnat organisé par la Ligue ou la Fédération. [Définition figurant dans les statuts de la Ligue.]
 - Les ententes, les groupements ne sont pas pris en compte pour la définition de club de Ligue.
- ▶ Chaque saison, l'Assemblée Générale du District élit la délégation (délégués et suppléants) représentant les Clubs de District appelée à siéger à l'assemblée générale de la Ligue. Le nombre de délégués est déterminé par la Ligue suivant l'article 12.2.2 des statuts de la Ligue. (Annexe n° 2)

Art. 13 Comité de Direction

13.1 Composition

- ▶ Le Comité de Direction est composé à minima de seize (16) et maxima de vingt et un (21) membres. Par ailleurs, il est recommandé de privilégier une représentation des femmes supérieure à ce qui est exigé ci-après.
- ▶ Il comprend parmi ses membres :
 - 1 arbitre indépendant aux critères d'éligibilité du 13.2.2.a),
 - 1 éducateur indépendant aux critères d'éligibilité du 13.2.2.b),
 - 1 femme,
 - 1 médecin,
- ▶ Assistent également aux délibérations du Comité de Direction avec voix consultative :
 - le Directeur du District,
 - le Directeur Technique Départemental ou le Conseiller Technique Départemental,
 - toute personne dont l'expertise est requise.

Art. 13.3 : Mode de scrutin

Scrutin plurinominal

Dispositions générales

- ▶ Les membres du Comité de Direction du District sont élus au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours.
- ▶ Sont élus au premier tour de scrutin, les candidats ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés. Au second tour de scrutin, l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité, le candidat le plus âgé est déclaré élu.
- ▶ En cas de vacance au sein du Comité de Direction, pour quel motif que ce soit, les ou les sièges laissés libres sont pourvus à la plus prochaine assemblée. Le mandat des membres ainsi élus expire à la même échéance que l'ensemble du Comité de Direction.

Déclaration de candidature

- ▶ Les déclarations de candidature doivent être adressées au secrétaire du District par envoi recommandé ou courrier électronique, **au plus tard 30 jours avant la date de l'Assemblée Générale.**
- ▶ La déclaration de candidature indique à quel titre elle est présentée (arbitre, éducateur, femme, médecin, ou représentant des clubs). Il est délivré un récépissé de candidature si les conditions de forme visées ci-dessus et celles d'éligibilité fixées à l'article 13.2 sont remplies.
- ▶ Le refus de candidature doit être motivé.

Assemblée Extraordinaire

Vote des statuts

Fermeture de l'Assemblée Extraordinaire

Ouverture de l'Assemblée Ordinaire

1. Vote des délégués de district

Délégués de district

Division	Délégués
Représentant D1	M. Xavier JAMOIS D.M.S. Dollon
Représentant D2	M. Alain MEZERETTE E.S. Yvré l'Evêque
Représentant D3	M. Jean Claude BOUTTIER G.S.I.S. Courgains
Représentant D4	Mme Isabelle DEGOUTET A.F. Chemiré le Gaudin

2. Assemblée Elective

- a. *Présentation des candidats*
- b. *Vote*
- c. *Dépouillement*



- a. *Présentation des candidats
au Comité Directeur*

Représentant des clubs

Pierre BERICH



Age : 30 ans
Club : F.C. Ecommoy

Représentant des clubs

Stéphanie CARREAU



Age : 42 ans
Club : F.C. Ecommoy

Représentant des clubs

Jacques CERBELLE



Age : 62 ans
Club : C.A. Loué
* *Membre sortant*

Représentant des clubs

Grégory CERDAN



Age : 34 ans
Club : Le Mans FC

Représentant des clubs

Gérard CHESNEAU



Age : 59 ans
Club : J.S. Coulaines

Représentant des clubs

Frédéric DAVY



Age : 42 ans
Club : U.S.N. Spay

Représentant des clubs

James EBONGUE MOUNGUI



Age : 63 ans
Club : Le Mans Union Sud

Représentant des clubs

Régis FOREST



Age : 67 ans
Membre individuel

Représentant des clubs

Dominique LEDOS



Age : 55 ans
Club : U.S. Savigné l'Evêque

Représentant des clubs

Jacky MASSON



Age : 63 ans
Club : C.O. Château du Loir
* Membre sortant

Représentant des clubs

Gérard NEGRIER



Age : 59 ans
Club : C.O. St Saturnin

* *Membre sortant*

Représentant des clubs

Franck PLOUSE



Age : 50 ans
Club : Beaumont S.A.

* *Membre sortant*

Représentant des clubs

Raymond POULAIN



Age : 68 ans
Membre individuel

Représentant des clubs

Jean Bernard ROUSSEAU



Age : 58 ans
Club : J.S. Coulaïnes

* *Membre sortant*

Représentant des clubs

Gilles SEPCHAT



Age : 61 ans
Club : S.A. Mamers

* *Membre sortant*

Représentante des licenciées féminines

Nathalie DROUIN



Age : 51 ans
Club : V.S. Fertois

* *Membre sortant*

Représentant des Educateurs

Bernard GUEDET



Age : 70 ans
Club : Le Mans F.C.

* *Membre sortant*

Représentant des Médecins

Pascal JEANNESSON



Age : 66 ans
Membre individuel

* *Membre sortant*

Représentant des Arbitres

Stéphane MARANDEAU



Age : 41 ans
Club : C.O. Château du Loir

* *Membre sortant*

b. Vote du Comité Directeur

3. Approbation des Comptes
2015/2016



a. Intervention du trésorier
Monsieur Jacques Cerbelle



LES PRODUITS

Libellé	BILAN 2015/2016	BILAN 2014/2015
Total Ventes Administratives	200 097.47 €	187 365.58 €
Total Subventions d'Exploitation	279 983.60 €	219 765.11 €
Total Autres Produits de Gestion	22 183.20 €	33 383.20 €
Total Produits Financiers	633.32 €	1 023.68 €
Total Produits Exceptionnels	3 185.92 €	8 916.53 €
Total Reprises sur Amort. & Provisions	27 864.00 €	21 481.00 €
TOTAL DES PRODUITS	533 947.51 €	471 935.10 €

LES CHARGES

Libellé	BILAN 2015/2016	BILAN 2014/2015
Total Achats Administratifs	4 509.57 €	384.02 €
Total Services Exterieurs	25 298.21 €	21 136.33 €
Total Autres Services Exterieurs	180 788.71 €	170 254.86 €
Total Impôts Et Taxes	6 734.60 €	8 156.24 €
Total Charges du Personnel	242 020.81 €	219 683.60 €
Total Autres Charges de Gestion	1 200.00 €	636.68 €
Total Charges Financières	14.30 €	3.37 €
Total Charges Exceptionnelles	808.13 €	870.29 €
Total Dotations Amortissements et Provisions	70 666.42 €	48 364.24 €
TOTAL DES CHARGES	532 040.75 €	469 489.63 €
RESULTAT	1 906.76 €	2 445.47 €

ACTIF	Brut	Amortissements Provisions	Net au 30/06/2016	Net au 30/06/2015
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Batiment - Siège	191 961.27	184 755.03	7 206.24	14 828.69
Garage	7 550.00	5 099.00	2 451.00	3 206.00
Matériel - Mobilier de bureau	942.00	794.38	147.62	336.02
Informatique	8 415.70	5 925.23	2 490.47	1 795.59
Installation téléphonique	9 900.47	9 900.47		
Total immobilisations corporelles	218 769.44	206 474.11	12 295.33	20 166.30
Immobilisations financières				
Comptes sur livret	226 482.73		226 482.73	186 349.41
Compte à terme OAT				
FCP Crédit mutuel				
Total immobilisations financières	226 482.73		226 482.73	186 349.41
Créances d'exploitation				
Créances de clubs	26 798.40		26 798.40	50 452.52
Divers produits à recevoir	82 067.82		82 067.82	10 205.40
Stocks de marchandises	15 192.50		15 192.50	13 762.50
Compte Ligue				
Total créances d'exploitation	124 058.72		124 058.72	74 420.42
Trésorerie				
Banques	14 877.29		14 877.29	9 811.65
Caisse	80.68		80.68	74.43
Total trésorerie	14 957.97		14 957.97	9 886.08
Compte de régularisation				
Produits à recevoir	12 686.65		12 686.65	
Charges constatées d'avance	4 229.00		4 229.00	2 028.73
Total compte de régularisation	16 915.65		16 915.65	2 028.73
TOTAL ACTIF	601 184.51	206 474.11	394 710.40	292 850.94

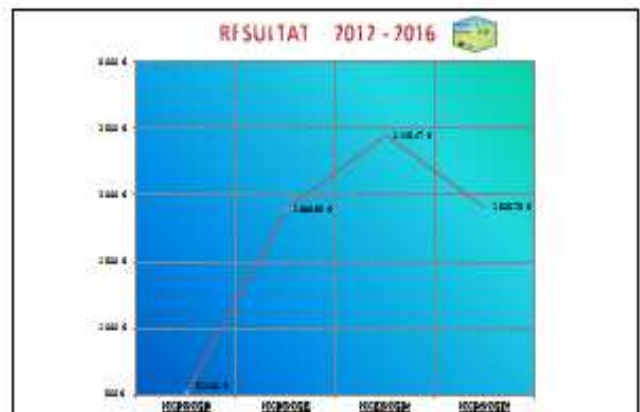
PASSIF	Net au 30/06/2016	Net au 30/06/2015
Capitaux propres		
Dotations capitaux	13 415.51	13 415.51
Report à nouveau	66 803.46	64 357.99
Réserves	45 467.37	45 467.37
Résultat de l'exercice	1 906.76	2 445.47
Total Capitaux propres	127 593.10	125 686.34
Provisions diverses		
Pour risques et charges	93 055.00	60 919.00
Total provisions diverses	93 055.00	60 919.00
Dettes financières		
Banques	38 540.81	3 923.53
Total dettes financières	38 540.81	3 923.53
Dettes d'exploitation		
Dettes de clubs	43 838.32	8 432.14
Fournisseurs	15 778.62	7 964.44
Crédits divers	313.33	12 965.61
Total dettes d'exploitation	59 930.27	29 362.19
dettes diverses		
Forfait foot à jeu réduit		
Caisse de péréquation	39 819.87	39 895.07
Membres du conseil et des commissions	4 322.35	4 769.81
Total dettes diverses	44 142.22	44 664.88
dettes Fiscales et Sociales		
Provisions 13ème mois	6 550.00	6 597.00
Provisions pour congés payés	14 107.00	14 208.00
Provisions pour charges sociales	7 490.00	7 490.00
URSSAF		
ASSEDIC		
IRSCO		
Prévoyance		
Total dettes fiscales et sociales	28 147.00	28 295.00
Comptes de régularisation		
Charges à payer	3 302.00	
Produits constatés d'avance		
Total comptes de régularisation	3 302.00	
TOTAL DU PASSIF	394 710.40	292 850.94

b. Intervention du Commissaire aux Comptes

Monsieur Luc Rolland, ComptaFrance



LA MANDATURE 2012 - 2016



4. Assemblée Elective

a. Résultats des votes



4. Assemblée Elective

b. Réunion du Comité Directeur élu



4. Assemblée Elective

c. Proposition du candidat Président



4. Assemblée Elective

d. Election du Président
Vote



4. Assemblée Elective

e. Résultats du vote



Fermeture
de l'Assemblée ordinaire



Remerciements



Clôture des Assemblées du district par le Président élu

